



Syndicat mixte de gestion du Parc naturel régional de Camargue
DÉLIBÉRATION DU COMITE SYNDICAL
Séance du 26 septembre 2025

DÉLIBÉRATION N°CS-2025-031

Objet : Approbation du nouvel organigramme du Parc naturel régional de Camargue

L'an deux mille vingt-cinq, le Comité Syndical du Syndicat mixte de gestion du Parc naturel régional de Camargue, légalement convoqué le 10 septembre 2025 s'est réuni à Arles le 26 septembre 2025 à 09h30 sous la présidence de **Madame Anne CLAUDIUS-PETIT**.

Madame Anne CLAUDIUS-PETIT a ouvert la séance à laquelle ont été présents ou représentés 15 membres sur 23, soit 57 voix sur 92.

Étaient présents Mesdames et Messieurs : Anne CLAUDIUS-PETIT, Cyril JUGLARET, Martine AMSELEM, Catherine BALGUERIE-RAULET, Eva CARDINI, Pierre RAVIOL, Marie-Christine CONTRERAS, Aline CIANFARANI, Joan BERGENEAU, Bernard ARSAC

Étaient absents et représentés Mesdames et Messieurs : Jacqueline BOUYAC représentée par Anne CLAUDIUS-PETIT, Patrick de CAROLIS représenté par Pierre RAVIOL, Christelle AILLET représentée par Marie-Christine CONTRERAS, Jérôme BERNARD représenté par Aline CIANFARANI, François JOURDAN représenté par Bernard ARSAC,

Étaient absents et excusés Mesdames et Messieurs : Ludovic PERNEY, Mandy GRAILLON, Corinne CHABAUD, Martial ALVAREZ, René RAIMONDI, Daniel CARLOTTI, Emmanuel LESCOT, Frédéric GIBERT, Jean-Paul GAY

Invités permanents avec voix consultatives : Jacques MAILHAN, Sébastien ABONNEAU, Didier HONORE, Bertrand MAZEL

Assistaient à la séance : Aline MARTIN, Raphaël BILLÉ, Magali GORCE, Estelle ROUQUETTE, Christophe FONTFREYDE, Lydie CATALA-MALKAS, Delphine MAROBIN-LOUCHE, Victor CARTON, Delphine TOURTE, Bérénice JAECK—ROCHETTE, Nathalie ALONSO, Elodie EQUEL, Emilie IPSILANTI

DÉLIBÉRATION N°CS-2025-031

Objet : Approbation du nouvel organigramme du Parc naturel régional de Camargue

Le Comité Syndical,

Vu le décret 70-873 du 25 septembre 1970 instituant le parc naturel régional de Camargue,
Vu la loi n°2007-1773 du 17 décembre 2007 relative au Parc naturel régional de Camargue,
Vu l'arrêté préfectoral du 01 décembre 2004 portant création du Syndicat mixte de gestion du Parc naturel régional de Camargue,
Vu les articles L.333-1 et suivants du Code de l'Environnement définissant les Parcs naturels régionaux et leur champ d'application
Vu le Code Général des Collectivités Territoriales,
Vu le décret n°2011-177 du 15 février 2011 portant renouvellement de classement du Parc naturel régional de Camargue et adoption de sa Charte,
Vu le décret n°2018-49 du 29 janvier 2018 portant prorogation du classement du Parc naturel régional de Camargue jusqu'au 15 février 2026,
Vu la délibération n°CS-2025-001 du 31 janvier 2025 relative au programme d'actions 2025,
Vu la délibération n°CS-2023-075 du 19 septembre 2023 relative à l'organigramme du Syndicat mixte de gestion du Parc naturel régional de Camargue,
Vu l'avis favorable du Comité Social Territorial placé auprès du Centre de Gestion des Bouches-du-Rhône réuni le 16 septembre 2025,

Conclusion

- Que l'organigramme en vigueur au Syndicat mixte de gestion du Parc naturel régional de Camargue a été mis en place en septembre 2023 suite à l'installation de la nouvelle gouvernance, afin de repositionner le Parc au centre de ses missions,
- Que les deux années écoulées ont permis à la nouvelle gouvernance de prendre pleinement la mesure de son action,
- Que les objectifs et les priorités sont affinés,
- Qu'ainsi, il est nécessaire de procéder à quelques ajustements organisationnels, afin de servir au mieux les ambitions du Parc, dans le cadre de la procédure de révision de la Charte en cours,
- Qu'un nouvel organigramme a été établi,

Après en avoir délibéré, à l'unanimité des suffrages exprimés,

Décision

- De valider l'organigramme présenté,
- D'autoriser la Présidente du Syndicat mixte de gestion du Parc naturel régional de Camargue à prendre toutes les dispositions nécessaires et à signer toutes pièces et actes utiles, relatifs à cette délibération.

Ainsi fait et délibéré le jour, mois et l'an susdits,

La Présidente.





Organigramme du Parc naturel régional de Camargue au 1^{er} octobre 2025

